



## Bureau du 10 mars 2025 à 17h00 en visioconférence

Présidence : Michel Aucourt

Présents : Marc Hoog – Hakim Bouhabila - André Hahn- Roland Mehn – Malik Bouacida – Jacky Humler

Participe : Christophe Carbiener (Directeur)

Le Bureau valide le PV de la réunion du Bureau électronique du 10 février 2025

- **Groupe de travail finances**

Marc Hoog et Christophe Carbiener font une restitution de la première réunion du groupe de travail finances qui a eu lieu le 28 février 2025.

Pour rappel, ce groupe de travail mandaté par le Bureau a pour objectif de travailler sur :

L'harmonisation des dispositions financières

L'identification des pistes pour faire progresser le budget de fonctionnement de l'instance qui est un des plus faibles de France quand on le ramène au nombre de licenciés

Plusieurs pistes ont été évoquées parmi lesquelles, l'augmentation de la part marketing, l'harmonisation des tarifs disciplinaires ainsi qu'une réflexion, autour de la communication, de la cotisation et des engagements.

Une prochaine réunion va être planifiée et sera consacrée à étudier concrètement les conséquences des hypothèses émises tant pour l'instance que pour les clubs.

Le Bureau rappelle que les décisions issues de cette étude seront présentées au Conseil des Présidents puis en Assemblée Générale en fin de saison.

- **Étude sur le futur siège du District**

Le Directeur présente au Bureau l'avancement des travaux d'analyse de faisabilité d'un nouveau siège du District d'Alsace. Il rappelle que cette étude est née de la nécessité de trouver une solution de structuration du patrimoine immobilier de l'instance au moment de l'atteinte de la première échéance du bail commercial des locaux à Entzheim qui interviendra en février 2028.

Un échange avec le trésorier Hakim Bouhabila et l'expert-comptable du DAF Olivier Deleau démontre que les sommes engagées actuellement pour la location des locaux d'Entzheim justifient totalement un investissement pour acquérir une nouvelle maison du football alsacien.

Plusieurs terrains ont d'ores et déjà été visités ou évoqués.

Le bureau valide que pour la fin de saison, le choix restreint de terrains soit fait afin de lancer une étude d'architectes.

L'objectif étant de présenter le projet aux votes des clubs à l'AG de fin 2025.

Si les clubs donnent mandat au Comité Directeur, les démarches administratives pourront se lancer.

Le planning actuel est cohérent pour un déménagement des équipes au plus tard en décembre 2027

- **Relevé clubs**

Le Directeur fait un point sur la situation des clubs suite à l'envoi des relevés arrêtés au 28 février 2025.

Le Bureau remarque que les clubs respectent dans la grande majorité les délais fixés par le service comptable.

Le travail de relance opéré par les services permet un recouvrement efficace pour certains clubs retardataires.



Cependant, il reste quelques clubs qui, malgré les relances, ne s'acquittent toujours pas des sommes dues. Le montant total peut représenter jusqu'à 15% du montant total des relevés. Ainsi, les sommes non recouvrées du relevé arrêté au 30 novembre 2024 ont été intégrées au relevé arrêté au 28 février 2025.

Considérant cette situation, le Bureau demande au Directeur d'envoyer un mail au Président et au Trésorier de tous les clubs ne s'étant pas acquittés des sommes dues du relevé arrêté au 30 novembre 2024, pour leur signifier que s'ils ne se sont pas acquittés des sommes prévues au relevé arrêté au 28 février 2025 à la date limite de paiement fixé au 15 avril 2025, ils se verront immédiatement retirer des points au championnat, par décision du Comité Directeur du 26 avril 2025.

Comme à son habitude, le service comptabilité se tient à la disposition de tous les clubs rencontrant des difficultés pour trouver des solutions facilitantes.

En cas d'attente d'une subvention municipale justifiant de difficultés financières, il sera impératif qu'un courrier de la mairie nous soit adressé avant le 15 avril 2025 indiquant les montants à verser ainsi que la date de versement.

- **Délégués et instructeurs**

Marc Hoog évoque la nécessité de proposer une formation aux délégués et aux instructeurs pour homogénéiser les pratiques et les approches de leurs missions auprès des clubs.

En parallèle, des groupes de discussion pourraient être envisagés pour donner la parole à ces acteurs du football qui peuvent parfois vivre des situations difficiles émotionnellement sur les terrains en mission

- **Formation**

Malik Bouacida présente l'avancement des travaux autour de la récupération de la compétence formation au District.

Les discussions avec la LGEF vont dans le bon sens et nous sommes proches de trouver un accord pour que le District assure la gestion pleine et entière des formations du parcours bénévoles (AF, CFI, dirigeants, ...)

La gestion de la formation professionnalisante pourra s'envisager dans un 2<sup>e</sup> temps.

Malik Bouacida a évoqué des pistes de réflexion autour d'une incitation positive à la formation (mutés supplémentaires, points supplémentaires, ...), Tout cela devra être étudié avec le concours des services de la Fédération.

La question de la formation des Présidents, Trésoriers et Secrétaires Généraux a aussi été évoquée avec une obligation pour toutes celles et ceux qui entrent dans ces fonctions.

- **Conseil des Présidents**

Le Président Michel Aucourt fait un point d'avancement de la constitution du Conseil des Présidents. Il remercie Jean Luc Kleinmann pour son travail d'identification et de constitution de cette équipe.

Dans son rôle de Président de ce Conseil, Michel Aucourt va maintenant prendre la suite et lancer les premiers travaux.

Fin de séance : 18h45

Le Président,  
Michel Aucourt

Le Secrétaire général,  
Jacky Humler